

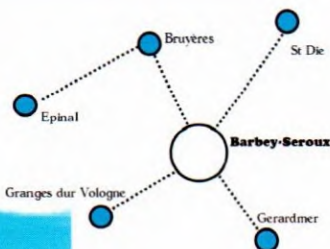
27^{ème} Marche Populaire internationale de Montagne



BARBEY—SEROUX (88 -Vosges)

Dimanche 5 août 2018

Départ à la salle des fêtes de 7 h à 14h30

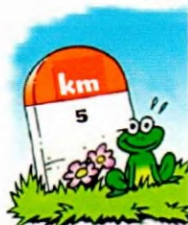


Organisée par :



Membre FFSP n° F0650

Visa FFSP n° 2018—88—86—H



Groupama



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE



Facebook.com/ivv.france



Twitter.com/ffsp_officiel

Partenaires de la FFSP

<http://www.ffsp.fr>

E-mail : contact@ffsp.fr

Agrement ministériel national

Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique

par arrêté n° 012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

BARBEY-SEROUX



88640
VOSGES



12 km
de Gérardmer

Altitude : 550 - 750 m



Champ des Roches

Informations pour les participants

- **Parcours** • 3 circuits de 5, 10 et 20 km soigneusement balisés, sans difficultés particulières.
- **Départ** • 7 h à 14 h 30 à la salle des fêtes.
• Parking sur place. Retour obligatoire pour 18 h 30.
- **Règlement** • La licence de participation remise au départ, est à présenter aux contrôles.
• Ne pas quitter le parcours fléché, la randonnée aura lieu par tous les temps
Sauf en cas d'arrêté Préfectoral ou Municipal
• Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
• Il est interdit de faire du feu, de fumer et de jeter des débris sur le parcours.
• En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée.
• Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- **Cotisation de participation** • La licence de participation F.F.S.P. est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 € . Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets Internationaux disponibles au retour. Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence.
- **Ravitaillement** • La présentation de la licence de participation donne droit à une collation gratuite au premier contrôle.
• Boissons, sandwiches, saucisses...
payants aux autres postes de contrôles, ainsi qu'à l'arrivée. Repas assurés.
- **Assurances** • La FFSP est assurée en Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA
• L'inscription à la marche vaut déclaration de non contre-indication médicale et aptitude physique à participer à ce genre d'activité.
- **Secourisme** • Assuré par les pompiers de-Granges-sur-Vologne.
• **URGENCES : 112**
- **Récompenses** • Superbe trophée au groupe totalisant le plus grand nombre de marcheurs sur 3 ans.
• Coupes pour les personnes les plus âgées.
• Coupes pour les clubs F.F.S.P. les plus nombreux.
• Coupe pour le groupe le plus nombreux de Barbey Seroux

Renseignements et Inscriptions

JACOB Marc

Tél. 03 29 52 47 02 ou

Portable 06 08 34 81 51